

# Combat de femmes, combat de vaincues ?

*Le 8 mars, fête internationale de la femme, a été commémoré partout dans le monde avec la même ferveur. Une manière de rendre hommage à ces femmes qui luttent depuis si longtemps pour la reconnaissance de leurs droits. Cette reconnaissance est surtout celle de leur statut de citoyennes et de partenaires à part entière au sein des États.*

Le statut de la femme est fortement tributaire des conceptions religieuses et traditionnelles. Une interprétation, la plus répandue, fait de celle-ci l'incarnation du diable. Les préjugés qui en ont résulté ont nourri toutes une littérature mythologique qui a consacré cette mauvaise réputation de la femme. Cette conception en a fait une force maléfique contre laquelle il doit lutter incessamment. L'industrialisation de l'Europe devait aggraver la situation des femmes. Devenues ouvrières, elles enclenchent la révolution féministe.

## Féminisme

Le combat féministe n'est pas homogène. Il part de fondements idéologiques parfois opposés, même si les différentes luttes visent le même objectif : la libération de la femme. Mais ce combat s'inscrit dans la tradition historique qui lui a donné naissance. Fatalement, il en devait être déterminé, avec toutes les dérives qui en découlent.

Une première figure de ce combat se traduit par l'apparition d'un militantisme agressif mettant en avant sa théorie de l'affectivité. Une idéologie du droit naturel qui cultive la différence du sexe. D'inspiration américaine, ce mouvement s'attaque à l'homme et à tout ce qui symbolise son pouvoir. Cette théorie part du principe que le monde est fondé sur un dualisme fondamental : un univers particulier avec ses valeurs, ses lois, sa logique faites pour les mâles; monde régi par des forces purement animales; en face il y a l'univers des femmes fondé sur des valeurs purement humanistes. Pour ce mouvement, la coexistence de ces deux mondes ne peut se faire que sur la base d'une continuelle lutte de domination. La solution préconisée est alors une sorte "d'Apartheid sexiste". La lutte pour la libération de la femme consistera à refuser le partage de toutes les institutions sociales avec les hommes, à commencer par le mariage, symbole de la domination masculine.

D'où les dérives constatées actuellement, consistant à utiliser la science en vue d'atteindre les

objectifs de "développement séparé" : les inséminations artificielles, les clonages sont détournés dans leurs effets pour produire des mères célibataires; l'opportunité leur fut offerte d'avoir le loisir de choisir les caractères de leur enfant sans le partager avec un père égoïste et tyrannique. Se développe alors une tendance égalitaire, but essentiel du combat féministe.

## Militantisme réaliste

À la limite, cette logique est sans issue. Et ses répercussions négatives sur les mouvements féministes ont contribué à donner plus de force aux tendances plus lucides. C'est ainsi que de plus en plus, se développent des associations regroupant hommes et femmes, luttant pour l'égalité des sexes et s'employant à déconstruire le système patriarcal régissant les sociétés. La philosophie défend rompt avec ce naturalisme; la valeur de l'homme et de la femme ne se mesure plus par leur structure biologique mais par leurs performances intellectuelles. De ce fait, ils se retrouvent tous victimes d'un même système qui produit les inégalités, les haines, les frustrations, la pauvreté, bref, les divisions et les guerres. Les revendications précises se multiplient : droit à la citoyenneté, droit de vote, droit à l'instruction, à la santé, au travail, à l'éligibilité, à l'accès aux postes de responsabilité... droit à l'égalité avec l'homme.

## L'Islam et la femme

L'interdit portant sur la scolarisation des femmes a toujours été un préjugé social qui ne relève nullement de l'Islam (gavage, l'excision...). L'Islam reconnaît à la femme tous ses droits. Du point de vue de la jurisprudence islamique et de la législation en vigueur en Mauritanie, aucune inégalité ou discrimination n'existe dans les textes entre hommes et femmes. L'égalité entre sexes dans certains domaines, doit être perçue dans une logique de complémentarité. D'où la nécessité d'une réinterprétation des positions de l'Islam aux problèmes actuels qui se posent à la société; la nécessité du dialogue et des échanges avec les Ulémas sur les problèmes des femmes

## Avancées

La lutte a fini par porter ses fruits, puisque la première Conférence mondiale des Nations Unies, tenue en 1975 à Mexico, publie un texte consacrant le partage du pouvoir entre hommes et femmes, comme condition de paix sociale et de développement; en 1979, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par 163 États membres. Le mouvement prend de l'ampleur... En 1989, le Conseil de l'Europe organise un séminaire sur la "démocratie paritaire" qui provoque une levée de boucliers sur les questions relatives aux quotas de participation des femmes à la gestion des affaires, à la parité mais aussi à la réticence de certains gouvernements à concéder les ouvertures nécessaires. Surtout que l'activisme des mouvements féministes, dès le début des années 90 au Portugal, au Royaume-Uni, en France, au Brésil, au Japon... revendiquant l'institution de quotas pour les femmes dans les représentations des Assemblées et autres postes de responsabilité, leur faisait croire à la naissance de lobbies féministes tendant à créer un "pouvoir en jupons".

La stratégie des quotas s'est avérée contraire aux objectifs d'égalité. Dans les Assemblées en effet, on admettait qu'un plafond de 20 à 30 % de représentations soit réservé pour les femmes; le reste, c'est-à-dire 70 à 80 % des places restantes, revenant aux hommes.

L'ONU fait adopter, au cours des conférences mondiales sur le développement humain, organisées depuis les années 90 des textes stipulant qu'aucune grande décision ne peut être prise en dehors des représentations paritaires. La participation des femmes aux affaires devient incontournable.

## Condition

En Mauritanie, le mouvement féministe survient comme d'habitude de sur influence externe. Même s'il y avait une demande provenant de l'intérieur, officiellement c'est dans le cadre du parti unique (1970) que

se profilent les premières tentatives d'émancipation. Il s'agissait de lut-

## D'où vient le 8 mars ?

En 1910, une allemande, Clara Zetkin, lors de la conférence des femmes socialistes tenue à Copenhague dans le cadre de la IIème internationale socialiste, décida de créer une journée internationale des femmes militantes, pour se distinguer des "bourgeoises" qui perpétuaient une certaine image de la femme, réduite à son corps. Le choix de la date du 8 mars revient à Lénine, qui en 1921, voulait commémorer la révolution de 1917. Celle-ci serait déclenchée par les ouvrières de Saint-Petersbourg qui réclamaient un traitement égal à celui de leurs homologues masculins et le retour de leurs maris et fils envoyés au front.

ter contre l'exclusion et de l'aider à s'insérer dans la vie active, éclosion des premiers centres de formation au profit des femmes responsables de familles et les filles-mères.

Des femmes ont occupé de hauts postes de responsabilité, telles l'ancien ministre Mme Aïssata Kane, Tokossel Sy présidente du croissant rouge... Cette action était limitée par le pouvoir qui tenait à produire des militantes du parti plutôt que d'avoir sur les bras des activistes qui pourraient grossir les rangs de groupes d'opposition.

L'ère des militaires viendra d'abord mettre un terme à l'émancipation de la femme (pendant les années 78, les femmes étaient absentes dans les gouvernements et la présidente du croissant rouge fut remerciée de son poste...), avant de reprendre de plus belle.

Avec la démocratisation du pays, le gouvernement publie en 1995, un décret (N° 028-92 du 18 / 4 / 92) portant création d'un Secrétariat d'État à la Condition Féminine (SECF). Sa mission sera de mettre en application une politique d'émancipation et de promotion de la femme, édicter des stratégies en concertation avec les partenaires, pour que la femme devienne une véritable actrice du développement. Mission délicate compte tenu des interdits traditionnels, préjugés défavorables, mauvaise interprétation des règles religieuses...

## Traditionnellement...

Au terme d'un séminaire tenu en avril 99, sur le thème "Femme, Équité et Droits", il a été mentionné dans le document de synthèse que "la situation de la femme en Mauritanie est des meilleures dans le monde africain et arabe". La femme mauritanienne est objet d'un respect qui frise le culte. L'organisation sociale est conçue pour la protéger, et tout tourne autour d'elle. Discrète, la femme mauritanienne n'en joue pas moins un rôle fondamental dans la société. Aimée, elle est l'objet de toutes les attentions; son conjoint se fait le devoué (en fait la tradition le lui impose) de ne jamais la laisser dans le besoin. Ce statut privilégié a cependant ses revers : il ne fonctionne que dans le milieu social traditionnel. Si la femme dirige tout, elle demeure dépendante de l'homme, à la merci d'un retournement de situation. Sans profession, sans niveau intellectuel, elle n'est pas en mesure d'affronter les défis de ce monde. Ce qui constitue le paradigme de la femme mauritanienne : elle n'est pas préparée pour l'effort.

Ce paradoxe se reflète dans les textes juridiques. Des écarts significatifs demeurent entre les sexes au niveau de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux fonctions et de la présence dans les centres décisionnels.

Dans les institutions, il existe un divorce important entre les opportunités offertes dans les textes juridiques et le quotidien des femmes. La situation s'expliquant par l'inefficacité des lois et particulièrement par la prééminence des pratiques sociales fortement associées à l'islam. Avec l'adoption du Code du statut personnel et l'éclosion des institutions de microfinancement instituées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la femme mauritanienne a repris sa place dans la société en tant qu'actrice active du développement, aux avant-garde de tous les combats politiques. L'appel historique de Néma du 5 mars 1986 lui a ouvert désormais de nouveaux horizons.

Cheïbani Ould Ely